



## Séance du conseil d'administration du 23 juin 2025

### Délibération n° CA 2025/012

#### Objet : Budget supplémentaire de l'exercice 2025

Nombre d'administrateurs			L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration convoqué le 18 juin 2025 par le Président, s'est réuni au siège social de l'EPIC CFC situé 20 Place de la gare BP 237, à Bastia sous la présidence de Monsieur Simeoni Gilles, Président de séance.
En exercice	Présents	Votants	
17	11	13	
Pour	Contre	Abstentions	Jean-Charles Giabiconi a été désigné secrétaire de séance.
13	-	-	Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

#### Présents :

Simeoni Gilles, Casanova Servas Marie-Hélène, Fagni Muriel, Filippi Petru Antone, Giabiconi Jean-Charles, Guidoni Pierre, Ponzevera Juliette, Savelli Jean-Michel, Valdrighi Hervé, Desbouis André, Finidori Charles

#### Absents représentés :

Mondoloni Jean-Martin donne pouvoir à Guidoni Pierre ;  
Pozzo di Borgo Louis donne pouvoir à Ponzevera Juliette ;

#### Absents :

Maupertuis Marie-Antoinette, Le Bomin Vanina, Poli Antoine, Battestini Serena

Convocation envoyée le :

18/06/2025

Certifié exécutoire,

Après transmission en Préfecture le :

Et publication de l'acte le :

**DELIBERATION**

Vu le Règlement (CE) n° 1370/2007 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 *relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route* ;

Vu le code des transports ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération de l'Assemblée de Corse n° 22/090 AC décidant du choix du mode de gestion des Chemins de Fer de la Corse à l'issue de l'actuelle Délégation de Service Public en date du 30 juin 2022 ;

Vu la délibération n° 23/039 AC de l'Assemblée de Corse approuvant la création de l'EPIC Chemin de Fer de la Corse en date du 31 mars 2023 ;

Vu la délibération n° 23/028 CP de la Commission Permanente approuvant la modification de la délibération n° 23/039 AC de l'Assemblée de Corse du 31 mars 2023 créant l'EPIC des Chemins de Fer de la Corse ;

Vu la délibération n°23/062 AC de l'Assemblée de Corse portant modification des représentants de l'Assemblée de Corse au sein de divers organismes en date du 28 avril 2023 ;

Vu l'arrêté n° 23/482 CE du Président du Conseil exécutif de Corse relatif à la nomination du Président de l'EPIC Chemin de Fer de la Corse ;

Vu le Procès-verbal du Conseil d'Administration d'installation de l'EPIC Chemin de Fer de la Corse en date du 20 septembre 2023.

Vu l'arrêté n°23/674 CE du Président du Conseil exécutif de Corse relatif à la nomination du Directeur par intérim de l'EPIC Chemin de Fer de la Corse ;

Vu les statuts de l'EPIC CFC ;

Vu le rapport n°6 du Président pour le Conseil d'Administration du 23 juin 2025 ;

**A l'unanimité, le conseil d'administration, après en avoir délibéré :**

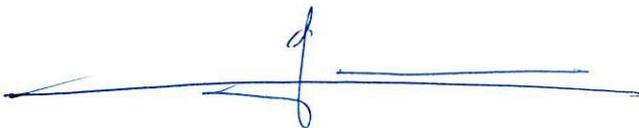
- Approuve le budget supplémentaire de l'exercice 2025 ;
- Dit que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Corse ;

Fait à Bastia, le

Au registre sont les signatures

Extrait certifié conforme

Le Président



Gilles Simeoni

**ANNEXES : Rapport n°6 et Budget supplémentaire 2025**



## Rapport n°6 du Président Conseil d'Administration du 23 juin 2025

### **Objet : Budget supplémentaire de l'exercice 2025.**

L'élaboration budgétaire de l'exercice 2025 prend sa source dans le vote, par cette Assemblée délibérante, en date du 14 avril 2025, du rapport portant création du budget primitif de l'exercice 2025.

Le budget supplémentaire a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent et son intégration dans la comptabilité budgétaire de l'institution. Aussi, il ne vous sera donc pas proposé d'ajustement de la maquette budgétaire au-delà de l'intégration des résultats de l'exercice 2024, de la pris en compte des restes à réaliser (RAR) et de l'intégration de l'excédent par une ventilation dans la section d'investissement.

*Cette proposition de Budget Supplémentaire ne prend pas en compte les mécanismes d'intégration budgétaire et comptable du protocole de transfert de la SAEML. Au cours de l'exercice 2025, il faudra intégrer les incrémentations de l'actif et du passif de la SAEML dans la comptabilité de l'EPIC, prendre en compte les stocks afférents à ce transfert et s'assurer de la stratégie d'une couverture budgétaire du passif social (estimation à environ 6,6 M€) par la constitution d'éventuelles provisions sur plusieurs exercices en sus du transfert qui doit être prochainement opéré par la SAEML pour un montant de 1,890M€ à l'attention de l'EPIC. Une étude sera lancée sur l'exercice 2025 (mise en concurrence en cours) afin de s'assurer de la meilleure administration de ce sujet complexe et d'une optimisation des actions à mener.*

*Nous souhaitons également intégrer, dans cette étude, la production d'un avis sur la mise en application du calcul de l'impôt sur les sociétés et sur le caractère inéluctable de cette charge importante, compte tenu du versement d'une contribution de fonctionnement par la Collectivité de Corse.*



## **Reprise des résultats du compte administratif de l'exercice précédent :**

La reprise des résultats du compte administratif de l'exercice 2024 se structure par l'affectation du résultat excédentaire pour 1.755.658,33 euros qui se décompose entre la section d'investissement pour un montant de – 791.822,38 euros et de 2.547.480,71 euros à la section de fonctionnement, après intégrations du résultat de l'exercice antérieur (Résultat de l'exercice : 2.521.428,48 + Résultat de l'exercice antérieur : 26.052,33 euros ; soit un total de 2.547.480,71 euros).

L'état des restes à réaliser présente un solde débiteur global de -821.949,74 euros (-821.949,74 euros au titre des dépenses et 0,00 euros au titre des recettes) dont -314.265,20 euros au titre de l'investissement et -507.684,54 euros au titre du fonctionnement.

Par ailleurs et compte tenu du rapport sur l'affectation du résultat qui a porté le compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté » d'un montant constaté au compte administratif 2024 de 2.547.480,71 euros à la somme de 1.441.393,13 euros (réduction de -1.106.087,58 euros pour la couverture de la section d'investissement), il vous est proposé d'opérer dans le cadre de ce Budget Supplémentaire 2025 les écritures suivantes :

### **Au titre du fonctionnement :**

#### **Dépenses (RAR 2024) :**

- 507.684,54 euros au chapitre 011 – (Page 5 & 6 du Compte Administratif 2024).

#### **Dépenses :**

- Affectation d'une enveloppe de 288.265,81 euros dans le cadre du chapitre 023 et d'un virement à la section d'investissement en vue du financement de travaux d'investissement sur l'exercice 2025.
- Prise en charge de l'IS 2024 par l'abondement de l'article budgétaire 695 pour un montant de 645.442,78 euros.

**Recettes (RAR 2024) :** 0,00 euros (Page 5 & 6 du Compte Administratif 2024).

**Recettes :** 2.547.480,71 euros (Compte 002 – résultat de l'exercice 2024) réduit d'une enveloppe de -1.106.087,58 euros dans le cadre de l'affectation du résultat soit un montant final de 1.441.393,13 euros.

**La section de fonctionnement s'équilibre, après affectation des restes à réaliser en recette et en dépense et de l'affectation du résultat de l'exercice, pour un montant total de 1.441.393,13 euros, à 33.671.393,13 euros.**



## Au titre de l'investissement :

### Dépenses (RAR 2024):

- 314.265,20 euros au chapitre 20 - (Page 5 & 6 du Compte Administratif 2024).

### Dépenses :

- Affectation d'une enveloppe de 288.265,81 euros au compte 217053 en vue de la réalisation sur l'exercice 2025 de travaux en investissement sur :
  - Réhabilitation de deux centres techniques pour le service infrastructure sur la commune de Barchetta et la commune d'Algajola
  - Opération de rallongement de la fosse du dépôt d'Aiacciu dans le cadre du déploiement de la CCVU

### Recettes (RAR 2024) :

- 0,00 euros – (Page 5 & 6 du Compte Administratif 2024).

### Recettes :

- -791.822,38 € (Compte 001 - résultat de l'exercice 2024)
- 288.265,81 euros (Virement de la section de fonctionnement – compte 021)
- 1.106.087,58 euros (Compte 1068 - Affectation résultat négatif 2024 en Investissement)

**La section d'investissement s'équilibre**, après affectation des restes à réaliser en recette et en dépense et de l'affectation du résultat de l'exercice, pour un montant total de 602.531,01 euros, **à 1.752.531,01 euros.**

L'équilibre général du Budget Supplémentaire 2025, dans la continuité du budget primitif 2025, s'établit alors et se répartit en balance générale de la façon suivante :

Fonctionnement 2025	Investissement 2025
<p><b><u>Recettes : 33.671.393,13 €</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultat de fonctionnement reporté : 1.441.393,13 €</li> <li>- Contribution Coll. de Corse : 25.900 M€</li> <li>- Ventes de produits : 6,270 M€</li> <li>- Atténuation de charges : 0,05 M€</li> </ul> <p><b><u>Dépenses : 33.671.393,13 €</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges à caractère général (011) : 9.367 M€</li> <li>- Dépenses de personnel (012) : 22.210 M€.</li> <li>- Virement invest. : 0,988 M€.</li> <li>- Amortissements : 0,450 M€</li> <li>- IS 2024 : 0,645 M€</li> </ul>	<p><b><u>Recettes : 1.752.531,01 €</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultat investissement : -0,791 M€</li> <li>- Exc Fonctionnement Cap : 1.106 M€</li> <li>- Virement invest. : 0,988 M€.</li> <li>- Amortissements : 0,450 M€</li> </ul> <p><b><u>Dépenses : 1.752.531,01 €</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Immobilisation incorporelles (20) : 0,145 M€</li> <li>- Immobilisation corporelles (21) : 1.607 M€</li> </ul>



**Je vous prie de bien vouloir en délibérer**

**Le Président du Conseil d'Administration**

Gilles SIMEONI

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>98158374300019</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>EPL EPIC CFC</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Agence comptable de 001

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 43 (1)

<b>Budget supplémentaire (2)</b>
----------------------------------

BUDGET : Budget supplémentaire - CA du 23/06/25 (3)

**ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

15

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

16

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

18

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

19

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

20

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

24

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

26

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

28

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

29

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

31

A3.2 - Etalement des provisions

32

A4.1 - Equilibre des opérations financières

33

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

35

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

36

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

37

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

38

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

39

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

40

A6 - Etat des charges transférées

41

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

42

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

43

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

44

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

45

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

46

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

47

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

48

B1.7 - Etat des engagements reçus

49

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

50

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

51

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

52

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

54

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

55

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

56

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

57

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b> <b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
	Publication : 08/07/2025



I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	Publication : 08/07/2025 <b>A1</b>

Pour l'autorité compétente par délégation

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>VOTE</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 441 393,13	0,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 441 393,13
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>1 441 393,13</b>	<b>1 441 393,13</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	602 531,01	1 394 353,39
+		+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 791 822,38	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>1 394 353,39</b>	<b>1 394 353,39</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>2 835 746,52</b>	<b>2 835 746,52</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	Publication : 08/07/2025 <b>A2</b>

Pour l'autorité compétente par délégation

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	8 860 000,00	0,00	507 684,54	507 684,54	9 367 684,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	22 210 400,00	0,00	0,00	0,00	22 210 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>31 070 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>507 684,54</b>	<b>507 684,54</b>	<b>31 578 184,54</b>
66	Charges financières	9 500,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	645 442,78	645 442,78	645 442,78
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>31 080 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 153 127,32</b>	<b>1 153 127,32</b>	<b>32 233 127,32</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	700 000,00		288 265,81	288 265,81	988 265,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	450 000,00		0,00	0,00	450 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 150 000,00</b>		<b>288 265,81</b>	<b>288 265,81</b>	<b>1 438 265,81</b>
<b>TOTAL</b>		<b>32 230 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 441 393,13</b>	<b>1 441 393,13</b>	<b>33 671 393,13</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>33 671 393,13</b>
---	----------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 270 000,00	0,00	0,00	0,00	6 270 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	25 900 000,00	0,00	0,00	0,00	25 900 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>32 230 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 230 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>32 230 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 230 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>32 230 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 230 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 441 393,13</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>33 671 393,13</b>
---	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>1 438 265,81</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

Pour l'autorité compétente par délégation



es, des créances et des valeurs

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	Publication : 08/07/2025 <b>A3</b>

Pour l'autorité compétente par délégation

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	 E (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	145 000,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 005 000,00	0,00	602 531,01	602 531,01	1 607 531,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>602 531,01</b>	<b>602 531,01</b>	<b>1 752 531,01</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>602 531,01</b>	<b>602 531,01</b>	<b>1 752 531,01</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>602 531,01</b>	<b>602 531,01</b>	<b>1 752 531,01</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>791 822,38</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 544 353,39</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	1 106 087,58	1 106 087,58	1 106 087,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 106 087,58</b>	<b>1 106 087,58</b>	<b>1 106 087,58</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 106 087,58</b>	<b>1 106 087,58</b>	<b>1 106 087,58</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	700 000,00		288 265,81	288 265,81	988 265,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>700 000,00</b>		<b>288 265,81</b>	<b>288 265,81</b>	<b>988 265,81</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 394 353,39</b>	<b>1 394 353,39</b>	<b>2 094 353,39</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 08/07/2025 Publication : 08/07/2025 =	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 094 853,89</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

 <b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL                  DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE                  FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>988 265,81</b>
--	-------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	Publication : 08/07/2025 <b>B1</b>

Accusé certifié exécutoire

Pour l'autorité compétente par délégation

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	507 684,54		507 684,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	645 442,78		645 442,78
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		288 265,81	288 265,81
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>1 153 127,32</b>	<b>288 265,81</b>	<b>1 441 393,13</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 441 393,13</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	602 531,01	0,00	602 531,01
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>602 531,01</b>	<b>0,00</b>	<b>602 531,01</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>791 822,38</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 394 353,39</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	Accusé certifié exécutoire
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025 Publication : 08/07/2025 <b>B2</b>

Pour l'autorité compétente par délégation

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 441 393,13</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 441 393,13</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		288 265,81	288 265,81
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>288 265,81</b>	<b>288 265,81</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>1 106 087,58</b>
------------------------------------	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 394 353,39</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	Publication : 08/07/2025 <b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Prop. nou. (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>8 860 000,00</b>	<b>507 684,54</b>	<b>507 684,54</b>
601	Achats stockés - Matières premières	400 000,00	0,00	0,00
60211	Achat de carburant	1 715 000,00	0,00	0,00
60213	Achat de lubrifiant	180 000,00	989,00	989,00
60215	Achat de pièces de rechange	800 000,00	47 332,90	47 332,90
60221	Combustibles	70 000,00	0,00	0,00
60224	Fournitures de magasin	500,00	0,00	0,00
60225	Fournitures de bureau	500,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	7 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	230 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	130 000,00	745,61	745,61
6064	Fournitures administratives	35 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	95 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	225 000,00	557,63	557,63
611	Sous-traitance générale	365 000,00	180 094,76	180 094,76
6132	Locations immobilières	500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	480 000,00	297,48	297,48
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	100 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	350 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 200 000,00	148 960,37	148 960,37
61558	Entretien autres biens mobiliers	150 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	200 000,00	79 308,40	79 308,40
6161	Multirisques	30 000,00	0,00	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	400 000,00	0,00	0,00
6168	Autres	230 000,00	0,00	0,00
618	Divers	500,00	0,00	0,00
6223	Coût traitements informatiques à façon	25 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	640 000,00	36 657,50	36 657,50
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	20 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	40 000,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	1 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	500,00	0,00	0,00
6238	Divers	10 000,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	30 000,00	1 114,00	1 114,00
6248	Divers	30 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	40 000,00	359,87	359,87
6256	Missions	120 000,00	437,00	437,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	120 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	30 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 500,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	20 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	70 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	150 000,00	10 830,02	10 830,02
635111	Cotizat° Foncière des Entreprises	10 500,00	0,00	0,00
635112	Cotizat° Valeur Ajoutée Entreprises	14 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	25 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	2 500,00	0,00	0,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	7 000,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	3 500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 000,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>22 210 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6311	Taxe sur les salaires	1 450 000,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	115 000,00	0,00	0,00
6314	Cotisation pour défaut d'investissement	175 000,00	0,00	0,00
6318	Autres impôts, taxes et versements assim	1 000,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	30 000,00	0,00	0,00
6334	Particip. employeurs effort construct°	30 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (5)	Vote (4)
6411	Salaires, appointements, commissions	13 550 000,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	868 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 100 000,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	310 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 070 000,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	210 400,00	0,00	0,00
6471	Prestations directes	50 000,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	215 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	36 000,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>31 070 500,00</b>	<b>507 684,54</b>	<b>507 684,54</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>9 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	9 500,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>645 442,78</b>	<b>645 442,78</b>
6951	Impôts sur les bénéfiques	0,00	645 442,78	645 442,78
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e + f</b>		<b>31 080 000,00</b>	<b>1 153 127,32</b>	<b>1 153 127,32</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>700 000,00</b>	<b>288 265,81</b>	<b>288 265,81</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>450 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	450 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 150 000,00</b>	<b>288 265,81</b>	<b>288 265,81</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 150 000,00</b>	<b>288 265,81</b>	<b>288 265,81</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>32 230 000,00</b>	<b>1 441 393,13</b>	<b>1 441 393,13</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 441 393,13</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

02A-981583743-20250623-CA2025-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2025

Publication : 08/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	Publication : 08/07/2025 <b>A2</b>

Pour l'autorité compétente par délégation

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propo nouve 	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (5)</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
64198	Autres remboursements	50 000,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>6 270 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7061	Transport de voyageur	4 500 000,00	0,00	0,00
7062	Recettes messageries par autocars	1 000 000,00	0,00	0,00
7068	Services accessoires transports	120 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	360 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	10 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	280 000,00	0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>25 900 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7472	Subv. exploitat° Régions	25 900 000,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7588	Autres	10 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>32 230 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>32 230 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>32 230 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>1 441 393,13</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 441 393,13</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	Publication : 08/07/2025 <b>B1</b>

Pour l'autorité compétente par délégation

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Provisions (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>145 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	15 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	120 000,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>1 005 000,00</b>	<b>602 531,01</b>	<b>602 531,01</b>
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	60 000,00	2 900,00	2 900,00
2154	Matériel industriel	59 000,00	83 561,65	83 561,65
2155	Outillage industriel	190 000,00	37 137,24	37 137,24
2156	Matériel de transport d'exploitation	55 000,00	130 800,00	130 800,00
21753	Installations à caractère spécifique	545 500,00	330 126,07	330 126,07
2181	Installat° générales, agencements	24 500,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	54 000,00	18 006,05	18 006,05
2184	Mobilier	15 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 150 000,00</b>	<b>602 531,01</b>	<b>602 531,01</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 150 000,00</b>	<b>602 531,01</b>	<b>602 531,01</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 150 000,00</b>	<b>602 531,01</b>	<b>602 531,01</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>791 822,38</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 394 353,39</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	Publication : 08/07/2025 <b>B2</b>

Pour l'autorité compétente par délégation

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Prévisions (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 106 087,58	1 106 087,58
1068	Autres réserves	0,00	1 106 087,58	1 106 087,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>1 106 087,58</b>	<b>1 106 087,58</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 106 087,58</b>	<b>1 106 087,58</b>
021	Virement de la section d'exploitation	700 000,00	288 265,81	288 265,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>700 000,00</b>	<b>288 265,81</b>	<b>288 265,81</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>700 000,00</b>	<b>288 265,81</b>	<b>288 265,81</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>700 000,00</b>	<b>1 394 353,39</b>	<b>1 394 353,39</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 394 353,39</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		Accusé certifié exécutoire
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>		Réception par le préfet : 08/07/2025
		Publication : 08/07/2025 <b>B3</b>

Pour l'autorité compétente par délégation



Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9624131090	03/06/2024	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	4 500 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>4 500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 500 000,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>0,00</b>									



- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**



**IV**  
**A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-981583743-20250623-CA2025-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2025

Publication : 08/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE

IX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**IV**  
**A1.4**

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**  
**A1.5**



**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
- (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>IV</b> <b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé certifié exécutoire
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025 <b>IV</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	Publication : 08/07/2025
	Pour l'autorité compétente par délégué <b>A1.6</b>

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé certifié exécutoire
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	Publication : 08/07/2025
	Pour l'autorité compétente <b>A2</b> délégation

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**



CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	D_20 - 2031 - Frais d'étude	2	17/06/2024
L	D_20 - 2032 - Frais de recherche et développement	2	17/06/2024
L	D_20 - 2033 - frais d'insertion	2	17/06/2024
L	D_20 - 2051 - Concessions et droits assimilés	2	17/06/2024
L	D_21 - 2131 - Batiments	8	17/06/2024
L	D_21 - 2135 - Installations générales - agencements - aménagements des constructions	8	17/06/2024
L	D_21 - 2138 - Autres constructions	8	17/06/2024
L	D_21 - 2145 - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	8	17/06/2024
L	D_21 - 2148 - Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	8	17/06/2024
L	D_21 - 2151 - Installations complexes spécialisées	8	17/06/2024
L	D_21 - 2153 - Installations à caractère spécifique	8	17/06/2024
L	D_21 - 2154 - Matériel industriel	5	17/06/2024
L	D_21 - 2155 - Outillage industriel	5	17/06/2024
L	D_21 - 2156 - Matériel de transport d'exploitation	5	17/06/2024
L	D_21 - 2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	17/06/2024
L	D_21 - 2158 - Autres	8	17/06/2024
L	D_21 - 2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers	8	17/06/2024
L	D_21 - 2182 - Matériel de transport	5	17/06/2024
L	D_21 - 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	3	17/06/2024
L	D_21 - 2184 - Mobilier	8	17/06/2024
L	D_21 - 2188 - Autres	8	17/06/2024
L	D_22 - 2231 - Batiments	8	17/06/2024
L	D_22 - 2235 - Installations générales - agencements - aménagements des constructions	8	17/06/2024
L	D_22 - 2238 - Autres constructions	8	17/06/2024
L	D_22 - 2241 - Constructions sur sol d'autrui - Batiments	8	17/06/2024
L	D_22 - 2245 - Installations générales - agencements - aménagements des constructions	8	17/06/2024
L	D_22 - 2248 - Constructions sur sol d'autrui - autres constructions	8	17/06/2024
L	D_22 - 2251 - Installations complexes spécialisées	8	17/06/2024
L	D_22 - 2253 - Installations à caractère spécifique	5	17/06/2024
L	D_22 - 2254 - Matériel industriel	5	17/06/2024
L	D_22 - 2255 - Outillage industriel	5	17/06/2024
L	D_22 - 2256 - Matériel de transport d'exploitation	5	17/06/2024
L	D_22 - 2257 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	17/06/2024
L	D_22 - 2258 - Autres	5	17/06/2024
L	D_22 - 2282 - Matériel de transport	5	17/06/2024
L	D_22 - 2283 - Matériel de bureau et matériel informatique	3	17/06/2024
L	D_22 - 2284 - Mobilier	8	17/06/2024
L	D_23 - 2313 - Constructions	8	17/06/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 08/07/2025 Publication : 08/07/2025 Pour l'autorité compétente par délégation	
L	D_23 - 2314 - Constructions sur sol d'autrui	8		17/06/2024
L	D_23 - 2315 - Installations , matériel et outillage techniques	5		17/06/2024
L	D_23 - 2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	8		17/06/2024
L	D_23 - 2318 - Autres immobilisations corporelles	8		17/06/2024
L	D_23 - 232 - Immobilisations incorporelles en cours	2		17/06/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé certifié exécutoire
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	Publication : 08/07/2025
	Pour l'autorité compétente : A3.1

**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATION**



Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	Accusé certifié exécutoire
	Réception par le préfet : 08/07/2025
	Publication : 08/07/2025

Pour l'autorité compétente : A3.2 délégation

### A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS



(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé certifié exécutoire
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	Réception par le préfet <b>IV</b> 08/07/2025
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	Publication : 08/07/2025
	Pour l'autorité compétente par délégation <b>A4.1</b>



**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-791 822,38	-791 822,38	-791 822,38
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-791 822,38	-791 822,38	-791 822,38

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)Vote
	(a)		(b)	(c = a + b)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	1 106 087,58	1 106 087,58	1 106 087,58
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-791 822,38	-791 822,38	-791 822,38
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	314 265,20	314 265,20	314 265,20

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	0,00	288 265,81	288 265,81	288 265,81
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	288 265,81	288 265,81	288 265,81

(1) *Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.*

(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*

(3) *Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses et Recettes budgétaires - Recette"*

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2025

Publication : 08/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



<b>IV – ANNEXES</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	Publication : 08/07/2025	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	Pour l'autorité compétente	<b>A4.2</b> Délégation

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**



Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>I</b>	<b>0,00</b>	<b>II</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>		Accusé certifié exécutoire
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>		Publication : 08/07/2025
		Pour l'autorité compétente <b>A4.0</b> Délégation

**RESSOURCES PROPRES**



Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V 0,00</b>	<b>288 265,81</b>	<b>VI 288 265,81</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>288 265,81</b>	<b>288 265,81</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
281	Amortissement immobilisations corporelle	0,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	288 265,81	288 265,81

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>		Accusé certifié exécutoire
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>		Publication : 08/07/2025
		Pour l'autorité compétente : A5114



Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>		Accusé certifié exécutoire	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		Réception par le préfet : 08/07/2025	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		Publication : 08/07/2025	
		Pour l'autorité compétente	<b>A5112</b>



Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>		Accusé certifié exécutoire	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		Réception par le préfet : 08/07/2025	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>		Publication : 08/07/2025	
		For all entities competent in the field of delegation	<b>A5211</b>



Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>		Accusé certifié exécutoire
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		Publication : 08/07/2025
		Pour l'autorité compétente du 2 <sup>e</sup> degré



Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé certifié exécutoire
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025 <b>IV</b>
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	Publication : 08/07/2025 Pour l'autorité compétente par délégation <b>A6</b>

**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**



Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 02A-981583743-20250623-CA2025-012-DE  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 08/07/2025  
 Publication : 08/07/2025  
 Pour l'autorité compétente par délégation

<b>IV</b>
<b>A7</b>



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>		Accusé certifié exécutoire
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>		Réception par le préfet : 08/07/2025 Pour l'autorité compétente par délégation

### B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>		Réception par le préfet : 08/07/2025	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>		Publication : 08/07/2025	
<b>SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>		Pour l'autorité compétente	<b>B1.3</b> délégation

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**



- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>		Accusé certifié exécutoire
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>		Réception par le préfet : 08/07/2025 <b>IV</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>		Publication : 08/07/2025
		Pour l'autorité compétente par délégué <b>B1.4</b>

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**



- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
- (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

**ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé certifié exécutoire
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	Publication : 08/07/2025 Pour l'autorité compétente par délégué

**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>		Accusé certifié exécutoire
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>		Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>		Publication : 08/07/2025
		Pour l'autorité compétente par délégation <b>B1.7</b>

**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**



Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>		Accusé certifié exécutoire	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>		Réception par le préfet : 08/07/2025	<b>IV</b>
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>		Publication : 08/07/2025	
		Pour l'autorité compétente par délégation <b>B2.1</b>	

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**



- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>		Accusé certifié exécutoire	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>		Réception par le préfet : 08/07/2025	<b>IV</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>		Publication : 08/07/2025	
		Pour l'autorité compétente en délégation	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**



- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>		Accusé certifié exécutoire	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>		Réception par le préfet	08/07/2025
<b>ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>		Publication : 08/07/2025	
		C1.2	



**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV – ANNEXES</b>	Accusé certifié exécutoire
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	Réception par le préfet : 08/07/2025
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	Publication : 08/07/2025

<b>IV</b>
<b>C2</b>



**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Compétente par délégation

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>		Accusé certifié exécutoire	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>		Réception par le préfet	08/07/2025
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>		Publication : 08/07/2025	
		Pour l'autorité compétente par délégation <b>C3</b>	

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>



Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/06/2025

Présenté par (1) Gilles SIMEONI,

A Direction de l'&EPA;EPIC le 23/06/2025

(1) Gilles SIMEONI,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil d'&EPA;Administration

A Direction de l'&EPA;EPIC, le 23/06/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Gilles SIMEONI	
----------------	--

Certifié exécutoire par (1) Gilles SIMEONI, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Direction de l'&EPA;EPIC,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil d'&EPA;Administration.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES - Budget supplémentaire

IV  
Pour l'autorité compétente par délégation  
D2



M. le Président du Conseil d'Administration de  
l'Etablissement Public "U Caminu di Férru di a Corsica"

M. Gilles SIMEONI

Nombre de membres en exercice ..... 17 .....

Nombre de membres présents ..... 11 .....

Nombre de suffrages exprimés ..... 13 .....

VOTES : Pour ..... 13 .....

Contre ..... 0 .....

Abstentions ..... 0 .....

Date de convocation : ..... 18 juin ..... 2025

Présenté par le Président,

A Bastia, le ..... 23 juin ..... 2025

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session à Bastia

Les membres du Conseil d'Administration

MAUPERTUIS Marie-Antoinette	
BATTESTINI SERENA	
GUIDONI PIERRE	
CASANOVA-SERVAS MARIE-HELENE	Visio
FAGNI MURIEL	Visio
FILIPPI PETRU ANTONE	Visio
GIABICONI JEAN-CHARLES	
LE BOMIN VANINA	
MONDOLONI JEAN-MARTIN	
POLI ANTOINE	
PONZEVERA JULIETTE	
POZZO DI BORGO LOUIS	
SAVELLI JEAN-MICHEL	Visio
VALDRIGHI HERVE	Visio

Certifié exécutoire par ..... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le .....  
A ..... le .....

**TABLEAU DES EFFECTIFS - EPIC CFC - 01/01/2025**

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Direction	Président	CP	1	1	0
	Directeur	CP	1	1	0
	Agent comptable	CP	1	1	0
	Directeur Administratif et Financier	CP	1	1	0
	Assistante de Direction - Communication	Maitrise	1	1	0
<b>Total</b>			<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

CP : contrat public

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Pole Transport	Responsable Transport	Cadre	1	0	1
	Assistante administrative Transport	Maitrise	1	1	0
	Assistante Commercial/Marketing	Exécution	1	0	1
	Chef de zone Transport	Maitrise	1	1	0
<b>Total</b>			<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Pôle S	Adjoint Sécurité EX/INFRA	Maitrise	1	1	0
	Assistant Sécurité M/T - SST	Cadre	1	1	0
<b>Total</b>			<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Service Généraux	Responsable des services Généraux	Cadre	1	1	0
	Assistante de Direction	Maitrise	1	1	0
	Agent Service Généraux	Exécution	1	1	0
	Agent Entretien	Exécution	2	2	0
<b>Total</b>			<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
RH	Chef du personnel	Cadre	1	1	0
	Assistants RH (personnel et paie)	Exécution	2	1	1
	Cheffe de Pôle paie	Maitrise	1	1	0
	Gestionnaire documentation/RSI	Maitrise	1	1	0
	Cheffe de Pôle Formation Professionnelle	Maitrise	1	1	0
<b>Total</b>			<b>6</b>	<b>5</b>	<b>1</b>

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Finances	Chef de service	Cadre	1		0
	Responsable des affaires juridiques de la commande publique	Cadre	1	1	0
	Régisseur des recettes	Maitrise	1	1	0
	Contrôleur de gestion	Maitrise	1	1	0
	Assistant comptabilité	Exécution	1	0	1
	Responsable Titan	Maitrise	1	1	0
	<b>Total</b>			<b>6</b>	<b>5</b>

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Exploitation	Chef de service	Cadre	1	1	0
	Adjoint Chef de Service	Cadre	1	1	0
	Gestionnaire de Moyens	Maitrise	2	2	0
	Assistante MTE	Maitrise	1	1	0
	Chef de zone sécurité	Maitrise	2	2	0
	Agent Circulation Centralisée	Maitrise	5	5	0
	Agent de Train	Exécution	28	28	0
	Agent de Train mixte	Exécution	14	12	2
	Agent Mouvement	Exécution	32	30	2
	Agent Mouvement intérimaire	Exécution	10	9	1
	Agent Exploitation	Exécution	7	6	1
<b>Total</b>			<b>103</b>	<b>97</b>	<b>6</b>

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Traction	Chef de service	Cadre	1	1	0
	Chef des Agents de Conduite	Maitrise	2	2	0
	Gestionnaire de Moyens	Maitrise	1	1	0
	Agents de Conduite	Exécution	40	40	0
	<b>Total</b>			<b>44</b>	<b>44</b>

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Matériel	Chef de service	Cadre	1	1	0
	Responsable des Dépôts	Maitrise	1	1	0
	Chef d'Atelier	Maitrise	1	1	0
	Responsable Programmation	Maitrise	1	1	0
	Chef d'unité	Maitrise	2	2	0
	Référent	Maitrise	3	3	0
	Responsable logistique	Maitrise	2	2	0
	Responsable Installation/Outillage	Maitrise	1	1	0
	Agent de dépôt	Exécution	1	1	0
	Opérateur maintenance dépanneur	Exécution	6	5	1
	Opérateur maintenance	Exécution	20	19	1
<b>Total</b>			<b>39</b>	<b>37</b>	<b>2</b>

Service	Poste	Qualif	Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
Infrastructure	Chef de service	Cadre	1		0
	Chef de service Adj	Cadre	1		0
	Contrôleur OA/OT	Maitrise	2	1	1
	Chef de District sécurité	Maitrise	1	1	0
	Chef de District Production	Maitrise	2	2	0
	Chef de Brigade	Maitrise	4	4	0
	Chef de Brigade Adj	Exécution	4	3	1
	Opérateur technique maintenance	Exécution	1	1	0
	Opérateur maintenance voie	Exécution	28	26	2
	Agent Voie (Equipe Verte)	Exécution	1	1	0
	Agent Voie RST	Exécution	1	1	0
	Chef de Pôle SE/SM	Maitrise	1	1	0
	Chef de Pôle SE/SM adj	Maitrise	1	1	0
	Opérateur maintenance SE/SM	Exécution	8	6	2
<b>Total</b>			<b>56</b>	<b>50</b>	<b>6</b>

			Nombre de poste	Poste pourvu	Poste vacant
	<b>Total</b>		<b>270</b>	<b>252</b>	<b>18</b>

Service	Poste	Nature du contrat	Qualif	Nombre
Prod.	Assitante Commercial/Marketing	CDD	Exécution	1
EX	Agent Mouvement Intérimaire	CDD	Exécution	1
EX	Agent de Train	CDD	Exécution	3
EX	Agent de Train Mixte	CDD	Exécution	2
EX	Agent Exploitation	CDD	Exécution	2
MA	Opérateur maintenance	Apprenti	Exécution	2
MA	Opérateur Maintenance Dépanneur	CDD	Exécution	1
IN	Opérateur Maintenance Voie	CDD	Exécution	3
	<b>Total</b>			<b>15</b>

**RAR D11 FONCTIONNEMENT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-981583743-20250623-CA2025-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2025

Publication : 08/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

CATEGORIE	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	C.B. Solde	compte comptable	Numéro	Objet	Type	Date	Montant TTC Tiers / Titulaire	
D11 FONCTIONNEMENT	RAR AUTOCARS	180094,76	611	2024-019/0/T2024	Substitution par autocars entre Casamoza		15/11/2024	298 402,78	CORSICA GIRU SARL
D11 FONCTIONNEMENT	RAR SUR LIVRAISON PARTIELLE	140,00	6063	2024000156	Consommables sertissage section elec devis n°		07/02/2024	20 069,77	SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION -BIANCHI
D11 FONCTIONNEMENT	RAR SUR LIVRAISON PARTIELLE	234,61	6063	2024000788	Outilage section elec devis n° 1010114P	EJ	11/07/2024	711,13	S.P.S DISTRIBUTION
D11 FONCTIONNEMENT	PRESTATION TRAVAUX GARE FURIANI	371,00	6063	2024001361	Changement horloge gare de Furiani	EJ	15/11/2024	408,10	U CAMPANILE
D11 FONCTIONNEMENT	RAR SUR LIVRAISON PARTIELLE	37,70	6068	2024001346	consommables chimiques	EJ	15/11/2024	353,62	S.P.S DISTRIBUTION
D11 FONCTIONNEMENT	COMMANDE MATERIEL DE SECURITE URGENT	519,93	6068	2024001369	Commande chaussures de sécurité	EJ	15/11/2024	623,92	PRO EQUIP CORSE
D11 FONCTIONNEMENT	COMMANDE LIEE A UN INVESTISSEMENT MAINTENANCE ANNUELLE	79 308,40	6156	2024001396	CATP MS 2020-24-42 Mise à disposition d'ur	EJ	29/11/2025		UBI TRANSPORTS
D11 FONCTIONNEMENT	RAR ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUES EN COURS	4 377,50	6226	2024000462	Accompagnement juridique	EJ	17/04/2024	9 600,00	MCM Avocats
D11 FONCTIONNEMENT	COMMANDE ETUDE TRANSPORT MARCHANDISES	32 280,00	6226	D24-11/0/TF	Etude transport de marchandise sur le résea	MAR	18/06/2024	32 280,00	CITEC INGENIEURS CONSEILS SAS
D11 FONCTIONNEMENT	INTERVENTION SUR UNE PERIODE LONGUE	430,02	6288	2024000667	Contrôle de la potabilité de l'eau dans les ra	EJ	13/06/2024	1 032,05	VIGILAB
D11 FONCTIONNEMENT	RAR RESERVATION FORMATION	10 400,00	6288	2024001375	Formation « Entretien professionnel pour di	EJ	20/11/2024	10 400,00	AFLOKKAT
D11 FONCTIONNEMENT	COMMANDE HUILE POUR DEPOT REAPPROVISIONNEMENT DELAI LONG	989,00	60213	2024001354	commande de stock depot casamoza	EJ	15/11/2024	1 117,57	CANAZZI ET FILS
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES DE TRAIN DELAI IMPORTANT 10 MOIS	12 294,60	60215	2024000918	Commande de stock generateur d impulsion	EJ	13/08/2024	14 753,52	ISOTHERMOS
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES ELECTRONIQUE TRAIN LIVRAISON LONGUE DUREE	142,86	60215	2024000955	Indicateur à led	EJ	27/08/2024	171,43	FARNELL
D11 FONCTIONNEMENT	COMMANDE FOURNISSEUR ETRANGER DELAI DE RECEPTION LONG	515,44	60215	2024000992	Commande de stock de pièces de graisseurs	EJ	03/09/2024	515,44	REBS ZENTRALSCHMIERTECHNIK
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES DE TRAIN LIVRAISON PARTIELLE DELAI IMPORTANT	7 013,80	60215	2024001081	commande de stock voith devis n° V-OF0458	EJ	24/09/2024	14 020,98	VOITH TURBO
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES ELECTRONIQUE TRAIN LIVRAISON LONGUE DUREE	3 760,20	60215	2024001085	Commutateur pour autorail AMG (offre com	EJ	24/09/2024	4 512,24	MAFELEC
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES ELECTRONIQUE TRAIN LIVRAISON LONGUE DUREE	4 250,00	60215	2024001320	Commande de stock devis n° V02405227	EJ	13/11/2024	5 100,00	MILEXIA France
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES DE TRAIN EN REPARATION EN COURS CHEZ LE FOURNISSEUR DELAI IMPORTAN	36 935,00	61551	2024000004	REVISION PIECES RG8 COMMANDE 2023 N°5	EJ	09/01/2024	150 063,60	KNORR-BREMSE
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES DE TRAIN EN REPARATION EN COURS CHEZ LE FOURNISSEUR DELAI IMPORTAN	700,00	61551	2024000276	Engagement complémentaire du marché RG	EJ	07/03/2024	6 290,40	KNORR-BREMSE
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES DE TRAIN COMMANDE DEPORTES CHEZ LE FOURNISSEUR DELAI IMPORTANT	43 677,00	61551	2024000309	Stock de pièces déportées chez TMR	EJ	19/03/2024	55 343,00	TMR SA
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES DE TRAIN DELAI IMPORTANT	7 912,00	61551	2024000449	Réparation UT SON	EJ	15/04/2024	9 494,40	TELEVIC GSP
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES DE TRAIN EN REPARATION EN COURS CHEZ LE FOURNISSEUR DELAI IMPORTAN	1 315,84	61551	2024000815	Maintenance et transport de 4 essieux porte	EJ	17/07/2024	63 994,38	TMR SA
D11 FONCTIONNEMENT	PRESTATION EN PLUSIEURS INTERVENTIONS SUR TRAIN	3 393,00	61551	2024000837	Prestation de mesure de dureté de roue AM	EJ	22/07/2024	4 071,60	EURAILTEST
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES DE TRAIN EN REPARATION EN COURS CHEZ LE FOURNISSEUR DELAI IMPORTAN	22 749,02	61551	2024000969	Maintenance et transport de 4 essieux porte	EJ	29/08/2024	42 144,73	TMR SA
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES DE TRAIN EN REPARATION EN COURS CHEZ LE FOURNISSEUR DELAI IMPORTAN	2 780,00	61551	2024000973	Engagement complémentaire KNORR RG8	EJ	30/08/2024	15 249,60	KNORR-BREMSE
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES DE TRAIN EN REPARATION EN COURS CHEZ LE FOURNISSEUR DELAI IMPORTAN	13 500,18	61551	2024001007	revision climatisation amg conducteur n° D0	EJ	05/09/2024	16 200,22	STATION DIESEL
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES DE TRAIN EN REPARATION EN COURS CHEZ LE FOURNISSEUR DELAI IMPORTAN	15 998,33	61551	2024001008	revision climatisation conducteur n° D00104	EJ	05/09/2024	19 198,00	STATION DIESEL
D11 FONCTIONNEMENT	PIECES DE TRAIN LIVRAISON PREVUE 2024 RETARD FOURNISSEUR	20 470,00	60215(19536)/6241(1114)	2022-023/0/T2024	Fourniture et livraison de réservoirs pour les	MAR	01/01/2024	20 470,00	LE RESERVOIR
D11 FONCTIONNEMENT	RESERVATION POUR DEPLACEMENT DEBUT JANVIER 2025	699,02	6135(297,48)/6251(126,54)+6256(275)	2024001445	Mission pour le GTREX CFS Zagnoli Alex	EJ	17/12/2024	838,83	NEGRONI
D11 FONCTIONNEMENT	RESERVATIONPOUR DEPLACEMENT DEBUT JANVIER 2025	395,33	6251 (233,33)/6256(162)	2024001455	Tests psychotechniques Pastor Jean-Joseph	EJ	31/12/2024	395,33	NEGRONI

**TOTAL RAR D11 AU 17/01/2025**

**507 684,54 €**



## ETAT DES RAR 2024

CATEGORIE	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	C.B. Solde	Numéro	compte comptable	Objet	Type	Date	Montant TTC	Tiers / Titulaire
INVESTISSEMENT	COMMANDE D INVESTISSEMENT	2 900,00	2024001321	2145	Peinture de sol entre les portes et la fosse d	EJ	13/11/2024	3 190,00	SOL CORSE
INVESTISSEMENT	COMMANDE D INVESTISSEMENT	7 035,60	2024001415	2155	Fourniture Outillage standard spécifique fer	EJ	04/12/2024	8 442,72	CEMBRE
INVESTISSEMENT	COMMANDE D INVESTISSEMENT	14 968,00	2024001412	2155	Fourniture Outillage motorisé spécifique fer	EJ	04/12/2024	17 961,60	GEISMAR
INVESTISSEMENT	COMMANDE D INVESTISSEMENT	15 133,64	2024001414	2155	Fourniture Outillage motorisé spécifique fer	EJ	04/12/2024	18 160,36	ROBEL
INVESTISSEMENT	COMMANDE D INVESTISSEMENT	16 836,00	2024001410	2154	Fourniture Outillage manuel spécifique ferr	EJ	04/12/2024	20 203,20	GEISMAR
INVESTISSEMENT	COMMANDE D INVESTISSEMENT	18 006,05	2024001403	2183	Canut - Fourniture de services de télécomm	EJ	03/12/2024	21 607,26	ORANGE BUSINESS SERVICES
INVESTISSEMENT	COMMANDE D INVESTISSEMENT	26 740,65	2024001233	2154	Pièces chargeur AMG	EJ	21/10/2024	32 088,78	FAIVELEY TRANSPORTS VILLE AU DAMES
INVESTISSEMENT	COMMANDE D INVESTISSEMENT	39 985,00	2024001416	2154	Fourniture groupe électrogène secours pos	EJ	04/12/2024	47 982,00	EQUIP ENERGIES
INVESTISSEMENT	COMMANDE D INVESTISSEMENT	41 860,26	2024001396	21753	CATP MS 2020-24-42 Mise à disposition d'u	EJ	29/11/2024	145 402,39	UBI TRANSPORTS
INVESTISSEMENT	COMMANDE D INVESTISSEMENT	130 800,00	2024001148	2156	commande de moteurs amg neuf 2025	EJ	04/10/2024	156 960,00	DEUTZ FRANCE

TOTAL RAR INVESTISSEMENT

314 265,20 €